

Opinion of the Scientific Committee on Food on the applicability of the ADI (Acceptable Daily Intake) for food additives to infants (expressed on 17.09.1998)

En raison de l'accroissement du **risque** pour la santé de la jeune population, le Comité Scientifique de l'Alimentation Humaine établit pour les jeunes enfants des modalités de fixation des DJA (dose journalière admissible) plus sévères que pour les adultes. Cet avis, concernant les additifs alimentaires, peut constituer une base de réflexion pour l'application aux additifs duals (additifs à la fois alimentaires et pouvant être utilisés dans les matériaux au contact) utilisés dans les matériaux plastiques.

Mots-clés : DJA ; additif alimentaire ; analyse des risques

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):